

Chères habitantes et chers habitants de Genestelle,

Nous voici en place, à votre écoute et à votre service, depuis la toute fin du mois de mai. L'équipe municipale et moi-même nous organisons au mieux pour répondre à vos attentes, préparer la rentrée de septembre et dessiner ce qui sera notre action pour les mois à venir.

L'évolution aléatoire de cette crise sanitaire nous invite à toute la prudence nécessaire quant aux rassemblements publics. Je pense notamment aux différentes manifestations culturelles et estivales comme les fêtes votives à Bise ou Genestelle qui cette année seront annulées à notre plus grand regret. D'aucuns déplorent que le Conseil Municipal ne se soit pas présenté à vous à l'occasion d'une rencontre conviviale ; il ne s'agit pas ici d'un choix de notre part, vous vous en doutez, mais de contraintes sanitaires évidentes qui s'imposent à tous. Il est certain que les comportements responsables de chacun permettront à terme d'enrayer le développement du virus et de sortir de cette situation pour nous retrouver tous ensemble, sereinement et sans entrave.

Dans cette attente, nous préparons activement la constitution de certains dossiers communaux pour lesquels votre avis comptera. Ces projets vous seront soumis cet automne d'abord en réunion publique – si toutefois les restrictions sanitaires sont levées. Vous pourrez alors participer pleinement au suivi de ces projets en vous inscrivant dans les commissions ad hoc et je ne doute pas de votre engagement le moment venu.

Par ailleurs, vous êtes nombreuses et nombreux à visiter le site internet de la commune et suivre son actualité. Nous vous en remercions et nous souhaitons parallèlement au site internet de la commune vous informer de l'actualité du Conseil municipal par l'envoi par exemple de l'ordre du jour et des comptes-rendus du Conseil à votre adresse mail. Le R.G.P.D de la CNIL nous impose à cet effet de vous demander votre consentement à ces envois par mails. Si vous souhaitez donc être inscrits à cette liste d'envoi, merci de nous donner votre autorisation à l'adresse suivante : mairie@genestelle.fr. Sachez que vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Enfin, vous l'avez constaté, cet été les périodes caniculaires se succèdent et probablement ces fortes chaleurs viendront à se renouveler plus régulièrement dans les années futures. Tout comme la crise du COVID actuelle, ces fortes chaleurs accablent les plus fragiles, les plus isolés et se présentent comme un facteur aggravant du COVID. Dans le cadre du plan canicule, un recensement des personnes à risques va être effectué (personnes âgées, handicapées, en situation de précarité, personnes souffrant d'affections risquant

l'aggravation par la chaleur, etc...)). En cas d'alerte canicule de niveau maximum, ces personnes seront contactées et suivies pendant la durée de l'alerte. Les personnes qui souhaitent déjà s'inscrire peuvent joindre la mairie au : 04.75.88.21.80 ou contacter par mail les délégués à l'Action Sociale : Stéphanie Martaresche steph.1708@hotmail.fr et Romain Le Gars romain.legars@hotmail.fr. Vous avez également la possibilité de procéder à l'inscription de personnes proches de vous à condition que les personnes concernées ou leurs représentants légaux n'y soient pas opposés.

Un centre national d'appels téléphoniques est mis à disposition du public « Canicule Info Services » au 0800 06 66 66 du 1^{er} juin au 31 août. Ce service, ouvert durant les épisodes de fortes chaleurs, est gratuit depuis un poste fixe (de 9h à 19h).

En cette période estivale, la mobilisation de tous et la solidarité inter-générationnelle restent les meilleurs moyens d'assurer la protection de tous.

Je vous remercie de votre attention.

Le Maire
Jean-François Durand

